

Le 7 juin 2021

**Par SDÉ**

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet: Demande d'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)**  
**Votre dossier : R-4154-2021 – Notre dossier : R061646 JC**

---

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec– Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : [Cardinal.Joelle@hydroquebec.com](mailto:Cardinal.Joelle@hydroquebec.com)

Chère consœur,

Le Coordonnateur avise la Régie qu'il est malheureusement dans l'incapacité de procéder au dépôt des réponses à la DDR n° 1 ainsi qu'au texte révisé du « *Registre en suivi de modifications* » prévu le 9 juin 2021.

Compte tenu que certaines vérifications supplémentaires sont nécessaires aux fins du dépôt, le Coordonnateur demande à la Régie de bien vouloir lui accorder un délai supplémentaire jusqu'au 11 juin à 16h.

Veuillez recevoir, chère consœur, nos cordiales salutations.

(s) *Joelle Cardinal*  
**JOELLE CARDINAL**  
JC/jl